



Accord de Territoire EAU comité syndical

Mercredi 24 juin 2026

VERS L'ATEAU

- ➔ Choix du bureau en mai 2024 de proposer un ATEAU complet à la nouvelle mandature pour permettre une continuité d'action et de financements

Le Contrat territorial eau (CT'EAU)

- CT'EAU multithématique du bassin de l'Oudon 2020/2022
- CT'EAU multithématique du bassin de l'Oudon 2023/2025

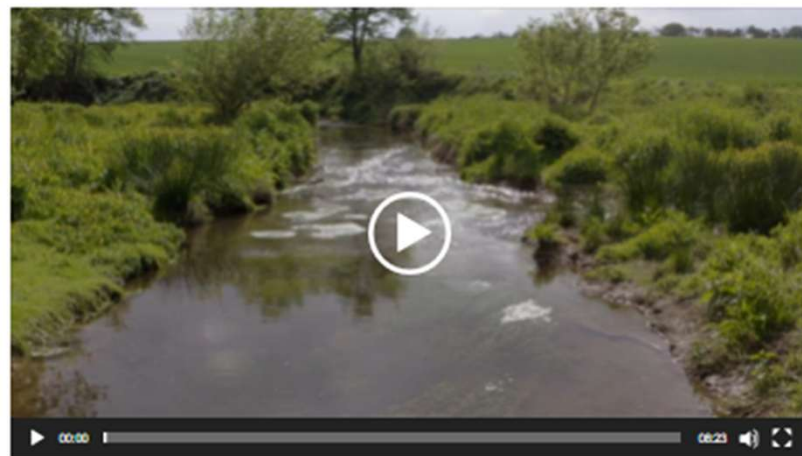


10 septembre 2020



26 juin 2023

**Le bassin de l'Oudon en action : bilan du Contrat Territorial
Eau 2020-2025**

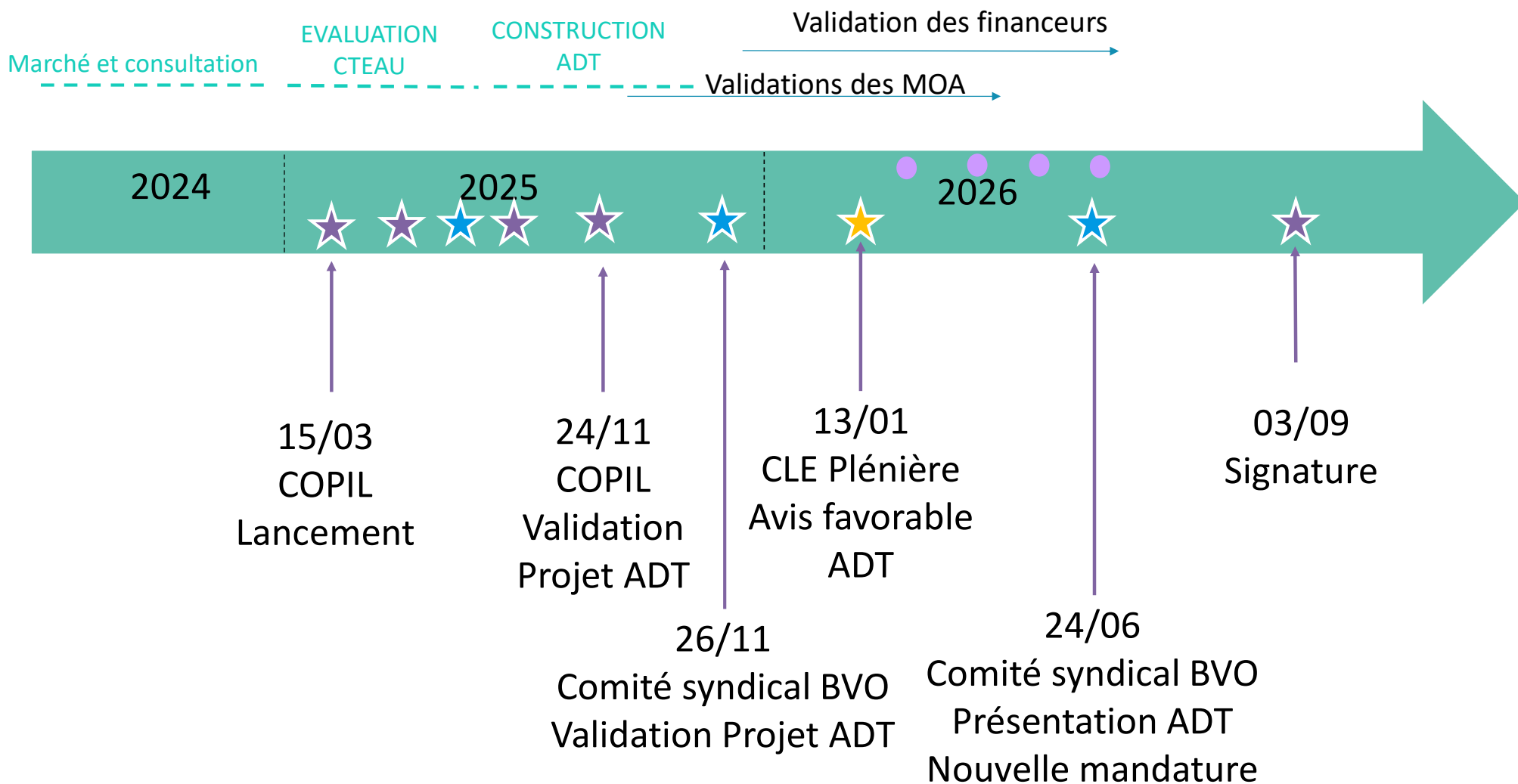


<https://bvoudon.fr/actualites/le-bassin-de-loudon-en-action-bilan-du-contrat-territorial-eau-2020-2025/>

En route vers l'AT'EAU

CTEAU 2020-2025

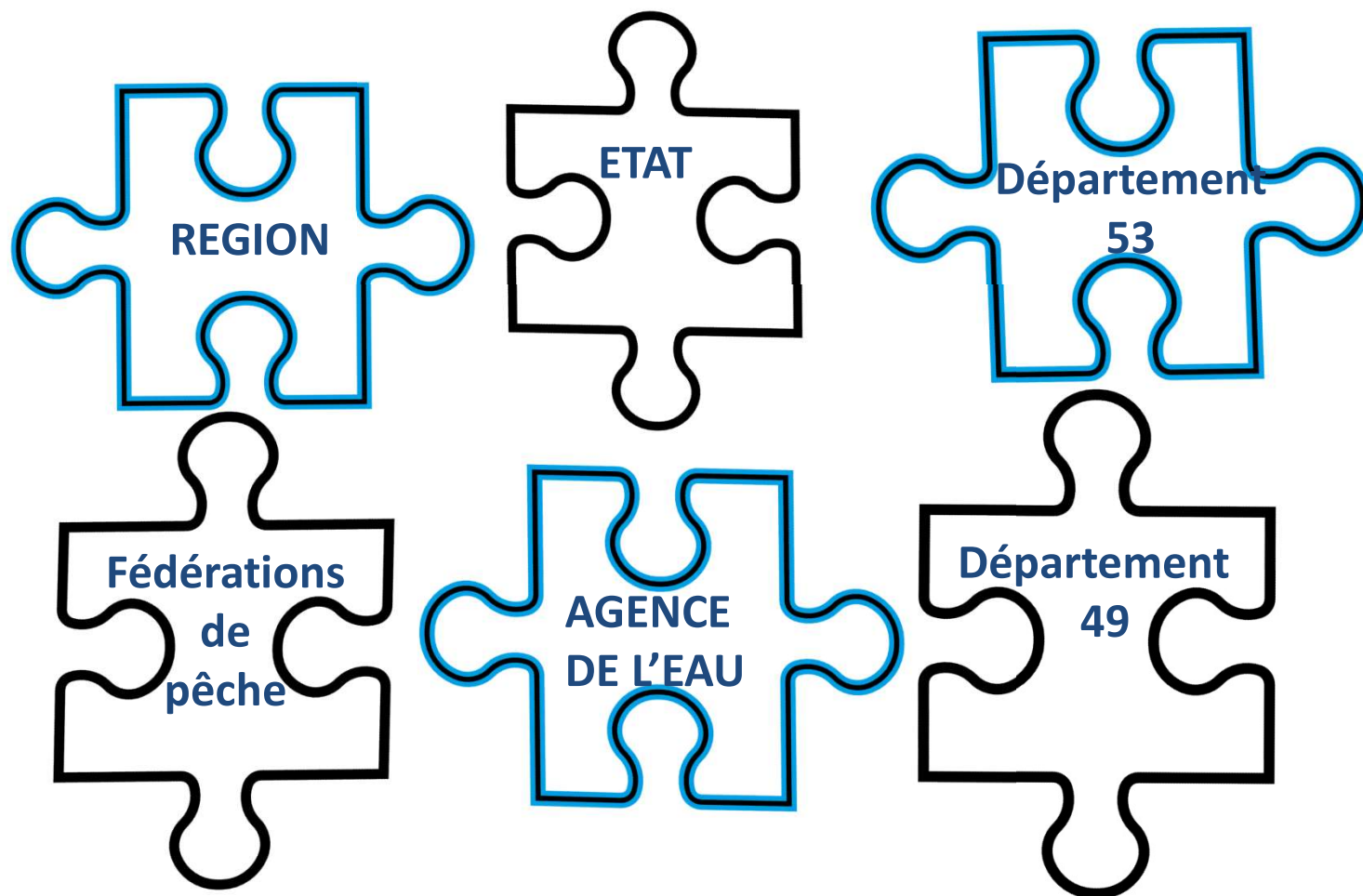
AT'EAU 2026-2028





STRATEGIE

Cohérence entre les politiques publiques



Les acteurs de l'AT'EAU

- Le porteur du projet



- Les services de l'Etat



- Les partenaires techniques et financiers



- Les PRPDE (= producteurs d'eau)



- Les autres maîtres d'ouvrage d'actions



Une gouvernance partagée

Le Syndicat de Bassin de l'Oudon assurera l'animation et la coordination du contrat à l'échelle du bassin versant. Il aura également un rôle de fédérateur et de médiateur pour favoriser les interactions et les synergies entre les acteurs du contrat.

Lien avec Communautés de communes adhérentes et les PRPDE

Comité syndical
- Décisionnaire des actions et des financements du syndicat

Comité de pilotage de l'Accord de territoire

- Validation des actions
- Suivi des indicateurs

Commission Locale de l'Eau (CLE)
- Donne un avis sur les orientations de l'Accord

Comités techniques multi-partenaires

Comité de suivi des milieux aquatiques (MA)
- Suivi des actions MA
- Règle des vannages

Comités de suivi agricole
CPVAO – COPILAR
Qualité, Quantité, Transfert

Comités de pilotage locaux
MA, Transfert, Inondations, captages...

Co-présidence selon les comités
PRPDE, Chambre d'agriculture, CLE...

Enjeux stratégiques

Enjeux 1 : Assurer la bonne gestion d'une ressource en eau toujours vulnérable en qualité et en quantité pour les usages humains ou écologiques



Enjeux 2 : S'adapter aux effets du changement climatique sur la gestion quantitative de l'eau

Enjeux 3 : Utiliser les SfN, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides comme moyen essentiel de résilience du bon état écologique et de gestion quantitative du bassin



Enjeux 4 : Mobiliser les acteurs et les élus du territoire dans le cadre d'une gouvernance partagée et d'une approche transversale

Améliorer la qualité de l'eau sur les captages d'eau potable sur les paramètres nitrates et pesticides

Accompagnement des agriculteurs en
individuel ou collectif (Sols, systèmes
herbagers, autonomie en protéines,
limitations des pesticides, allongement
des rotations...)

CAPTAGES PRIORITAIRES



PAIEMENTS POUR SERVICES
ENVIRONNEMENTAUX

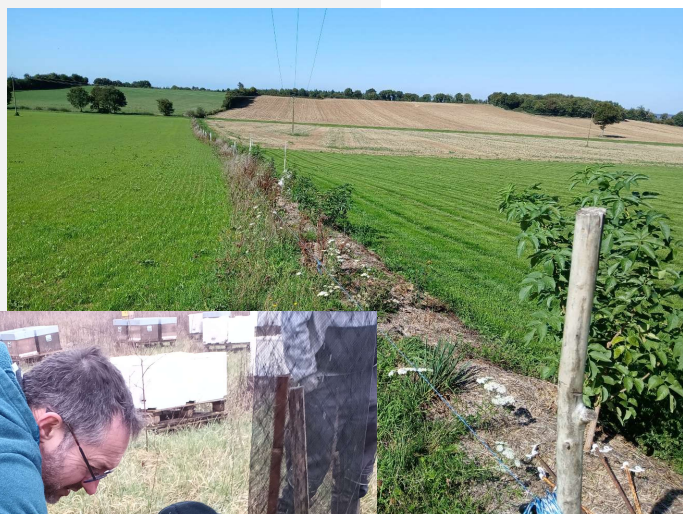
€



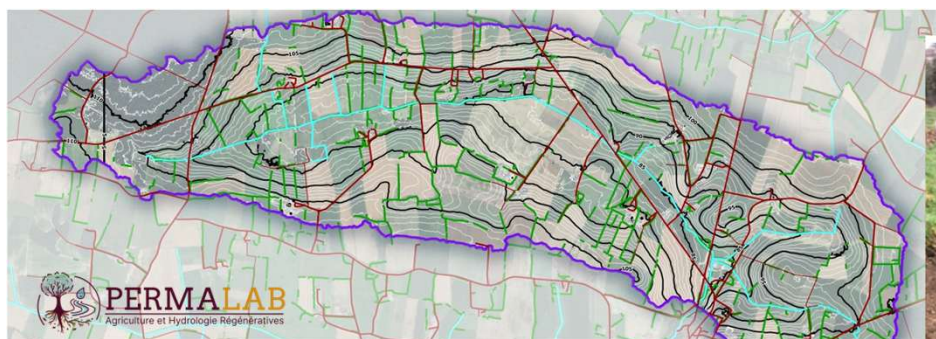
Mesures Agro-
Environnementales et
climatiques (MAEC)

Réduire les transferts de polluants et l'érosion

PLANTATION DE HAIES



AMÉNAGER LES BASSINS VERSANT



GESTION DURABLE DU BOCAGE



**Label
Haie**

Ressources
durables de nos
territoires



Restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau et de la continuité écologique



Avant travaux

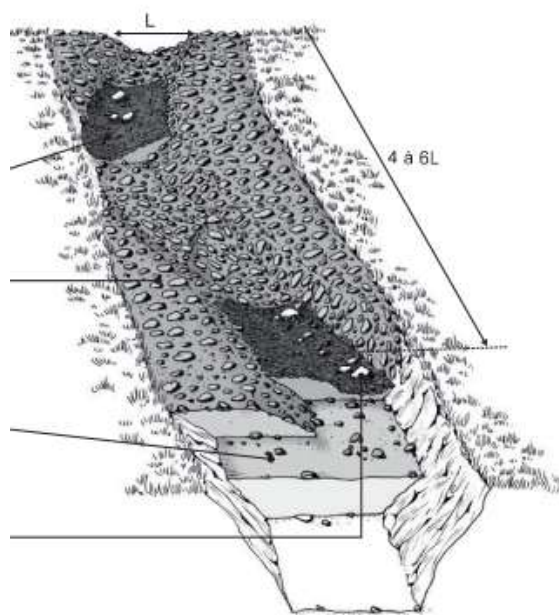
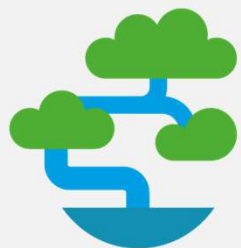


Schéma de principe



Après travaux

Travaux de restauration de la ripisylve et de l'hydromorphologie du ruisseau du Merdereau entre Saint Michel et Chanveaux et Armaillé



Restauration des zones humides et limitation de l'impact des plans d'eau



Avant travaux



Après travaux

Du plan d'eau ...au Parc des Hunaudières à Saint Sathurnin du Limet



Gérer les embâcles



***Désengagement de l'exploitation
des ouvrages hydrauliques***



***Lutter contre les espèces
exotiques envahissantes***



Loutre d'Europe © MNHN - F. C. Grandin

Préserver la biodiversité



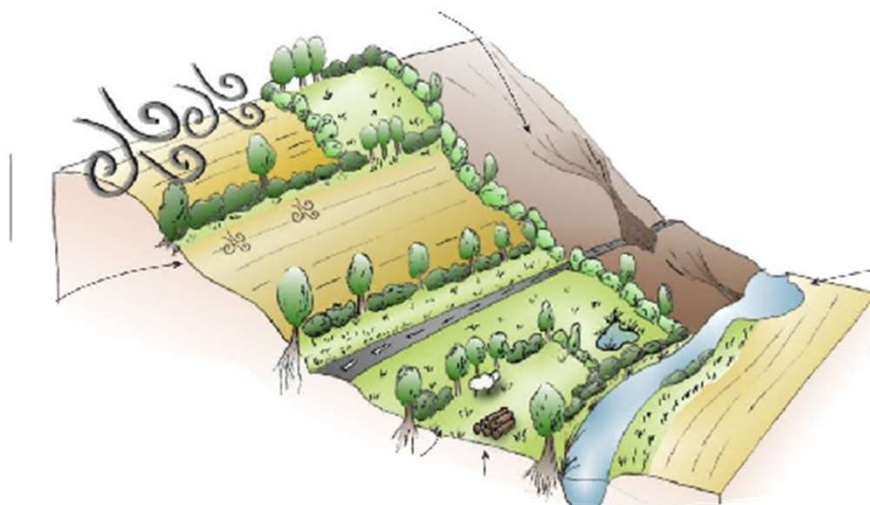
Réduire la vulnérabilité aux inondations

- Gestion des ouvrages de sur-stockage des eaux
- Travaux de réduction de la vulnérabilité sur le principe des Solutions fondées sur la nature
- Co-construire une stratégie locale du risque inondation sur la base des études du CEREMA engagées en 2025



Zone de temporisation de Loiron

Aménager les bassins versants

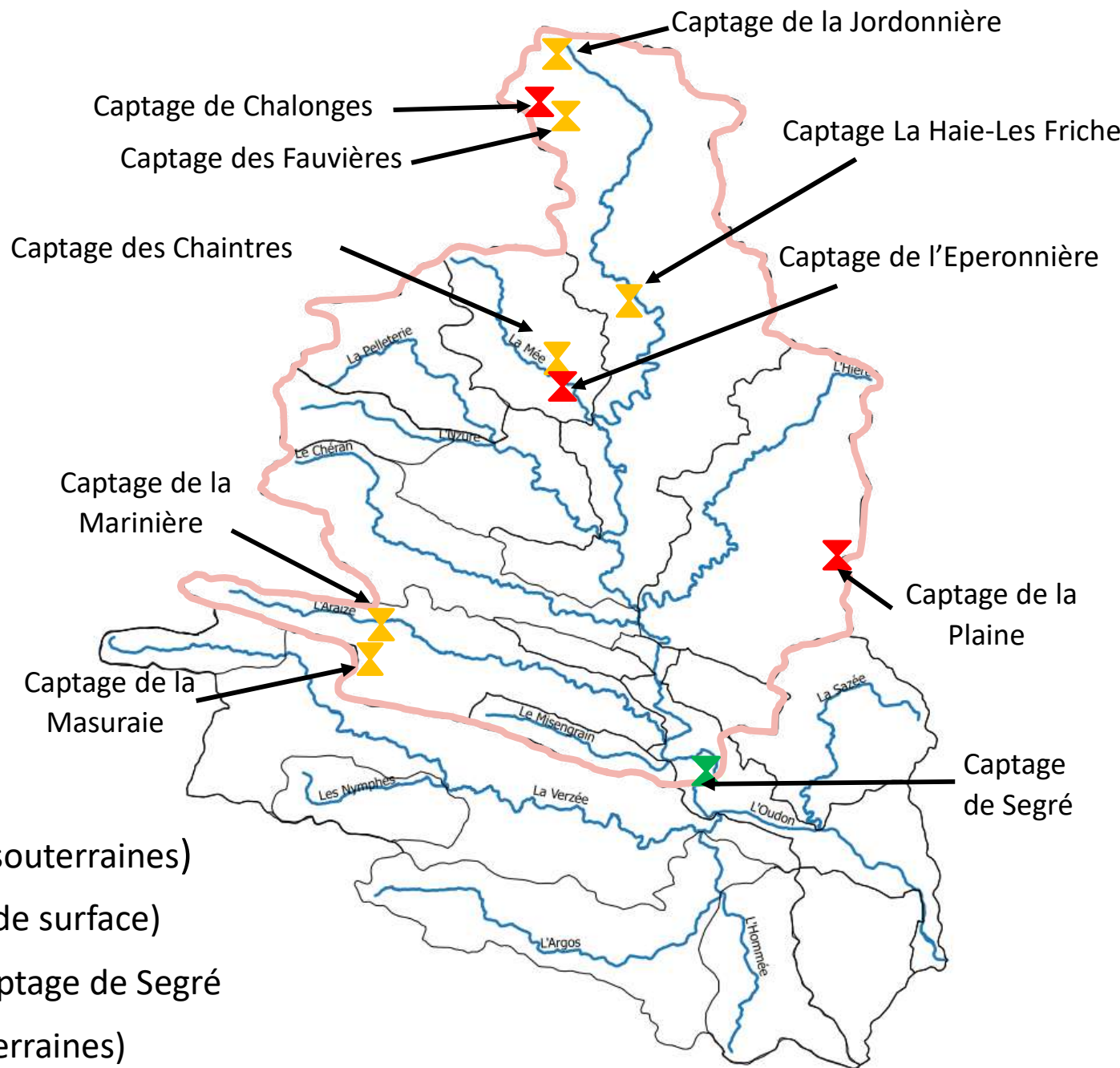


*Favoriser
l'infiltration de
l'eau*

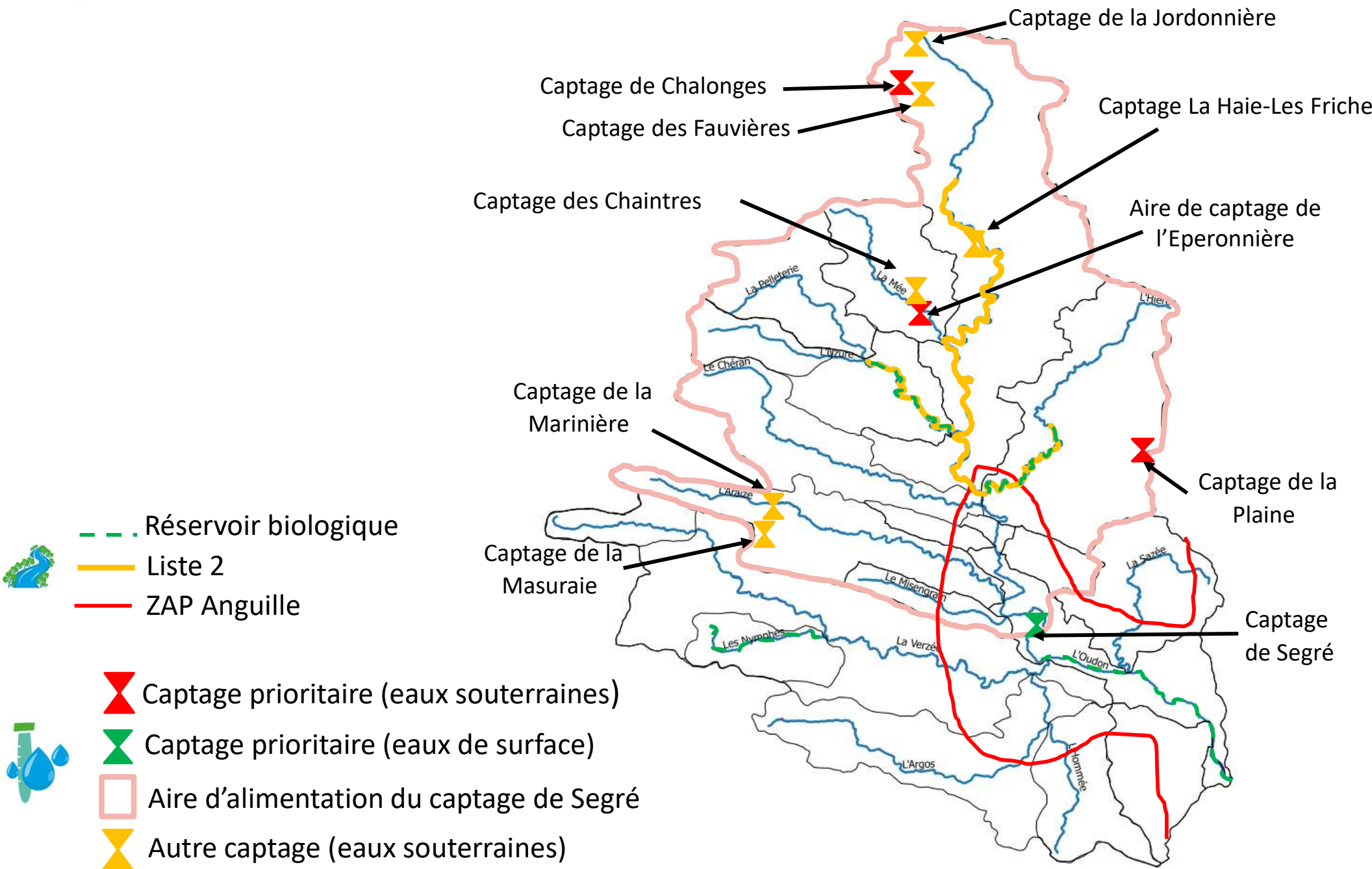


Zone tampon

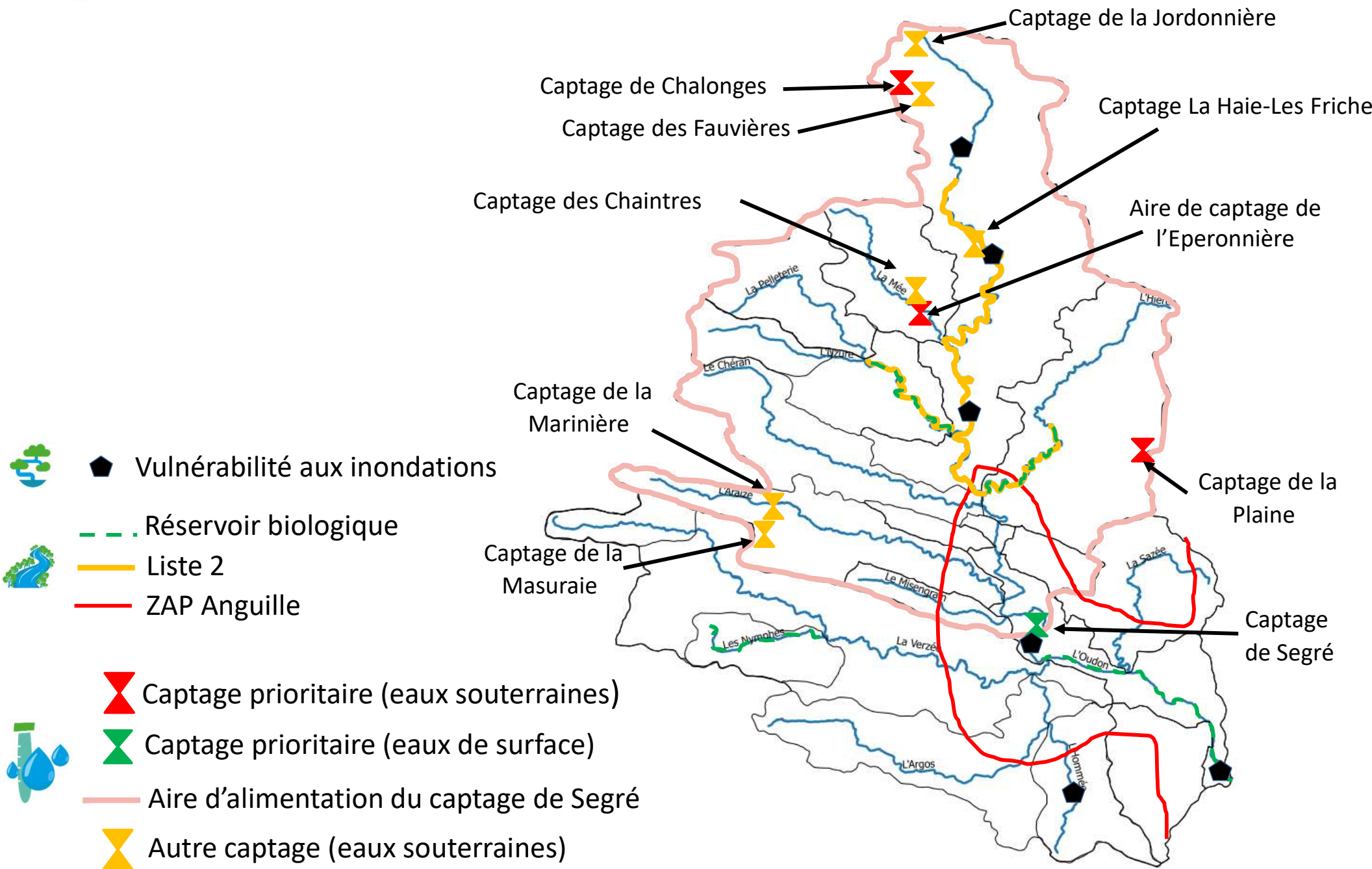
Zones d'actions prioritaires



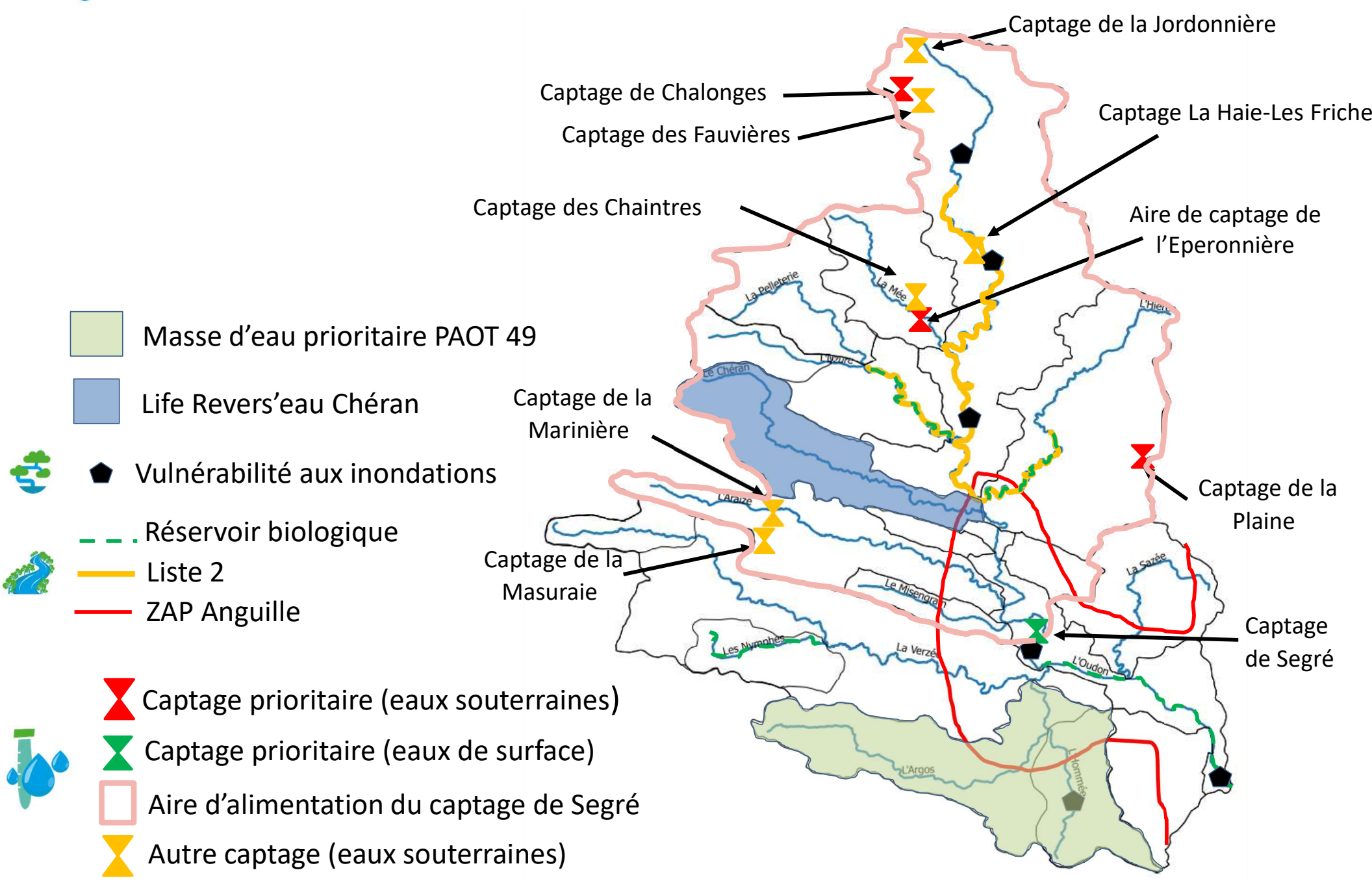
Zones d'actions prioritaires



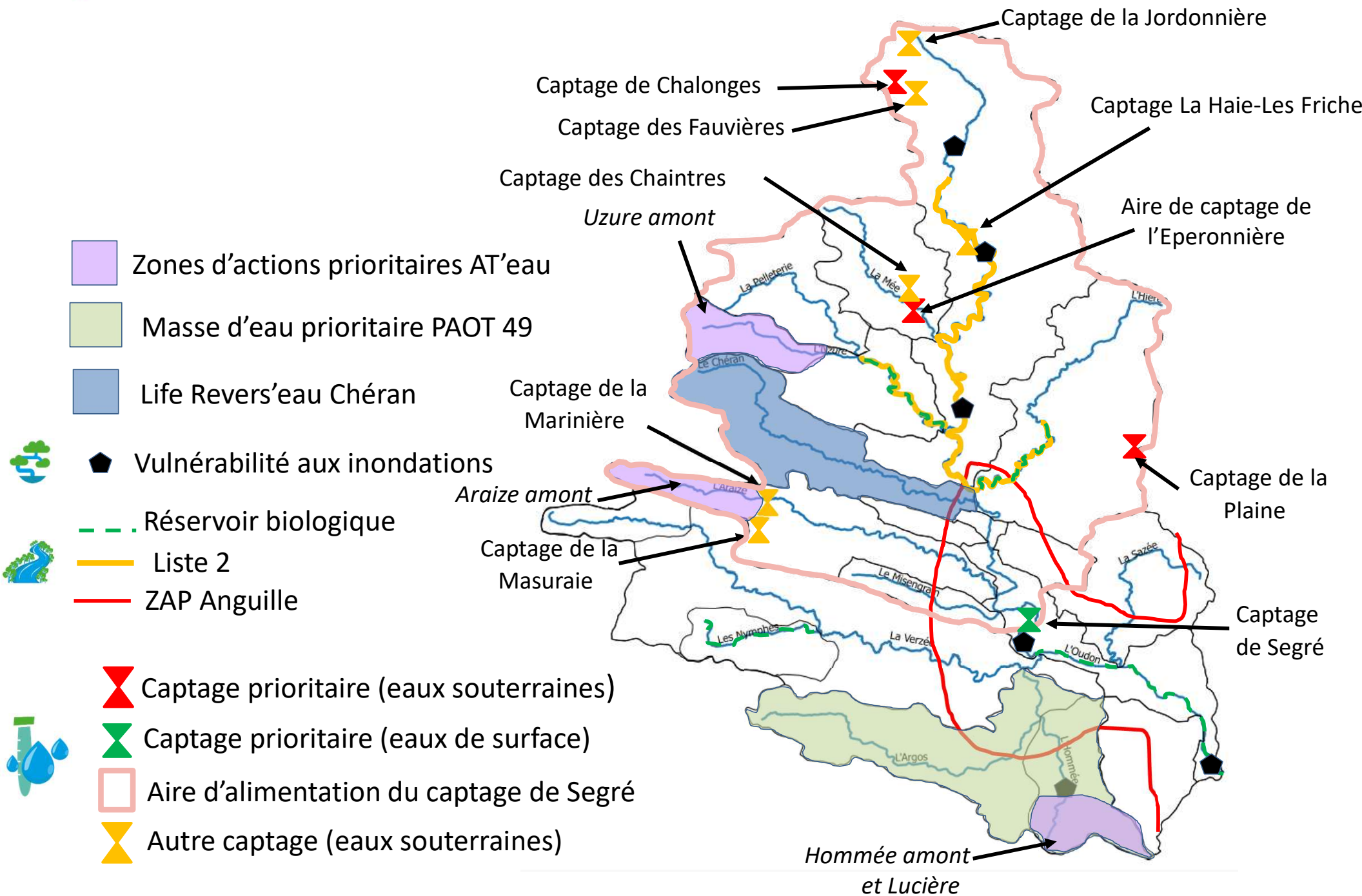
Zones d'actions prioritaires



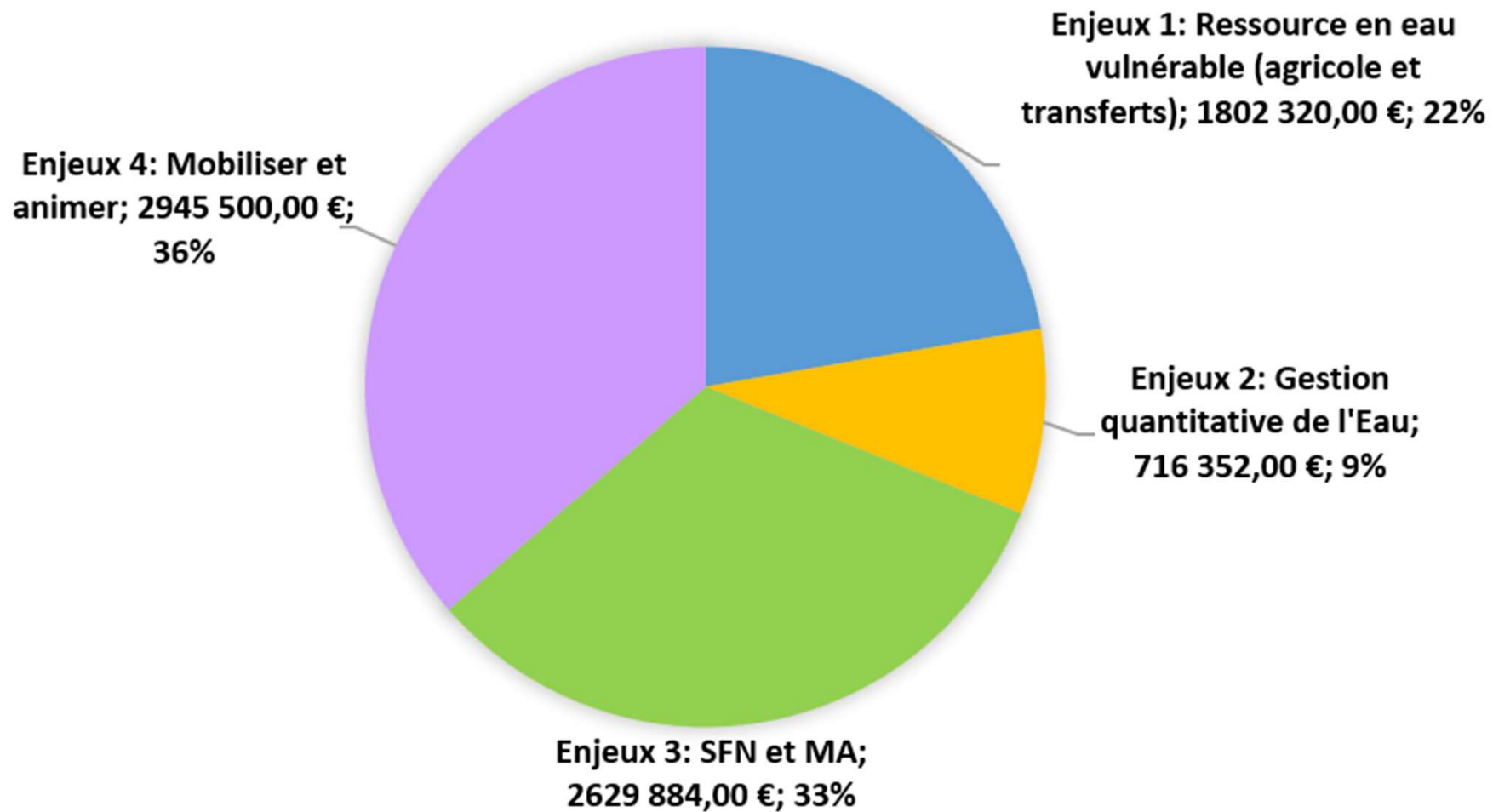
Zones d'actions prioritaires



Zones d'actions prioritaires

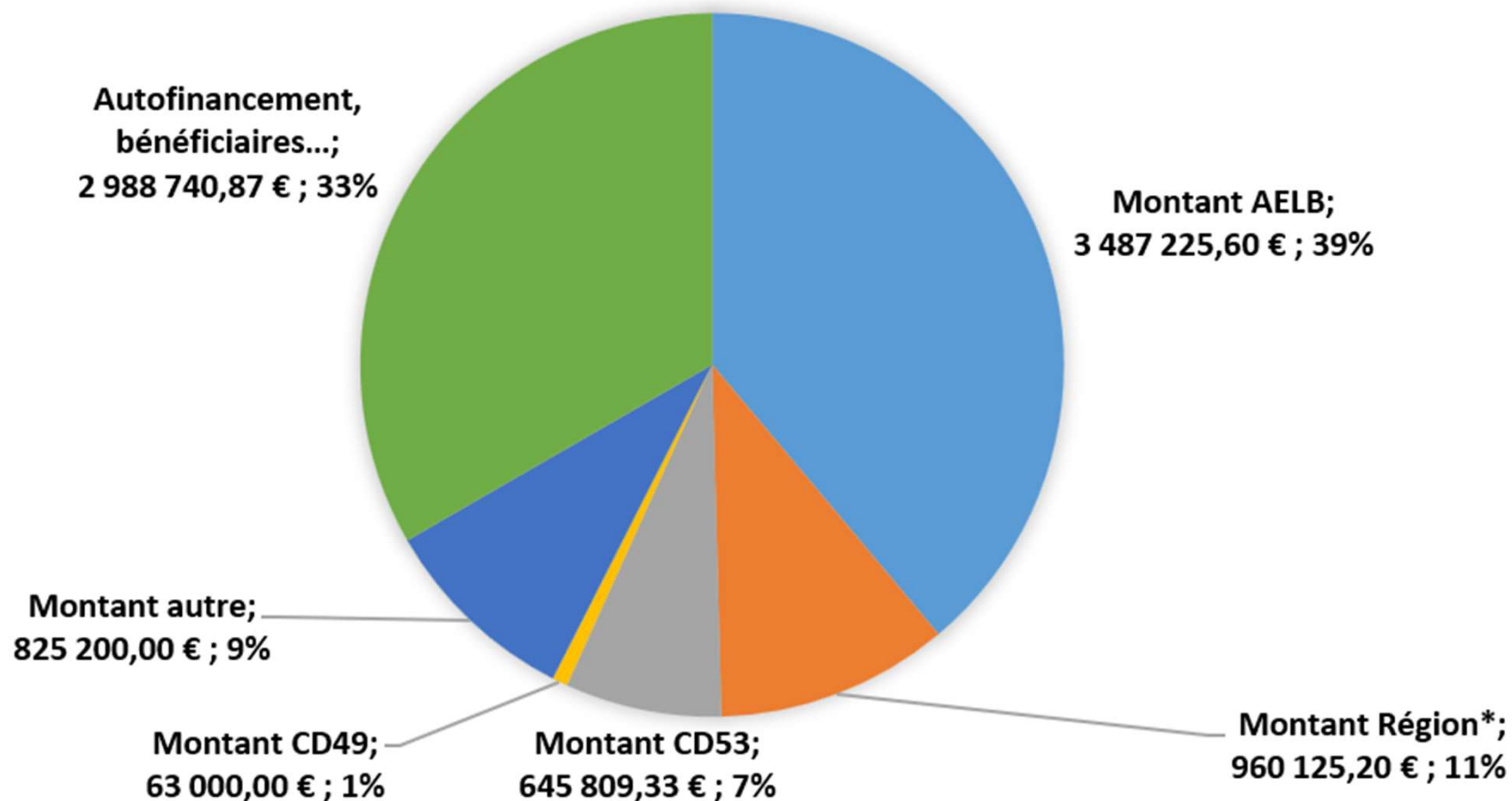


DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 26-28



Répartition par financeurs pour l'ensemble du Contrat

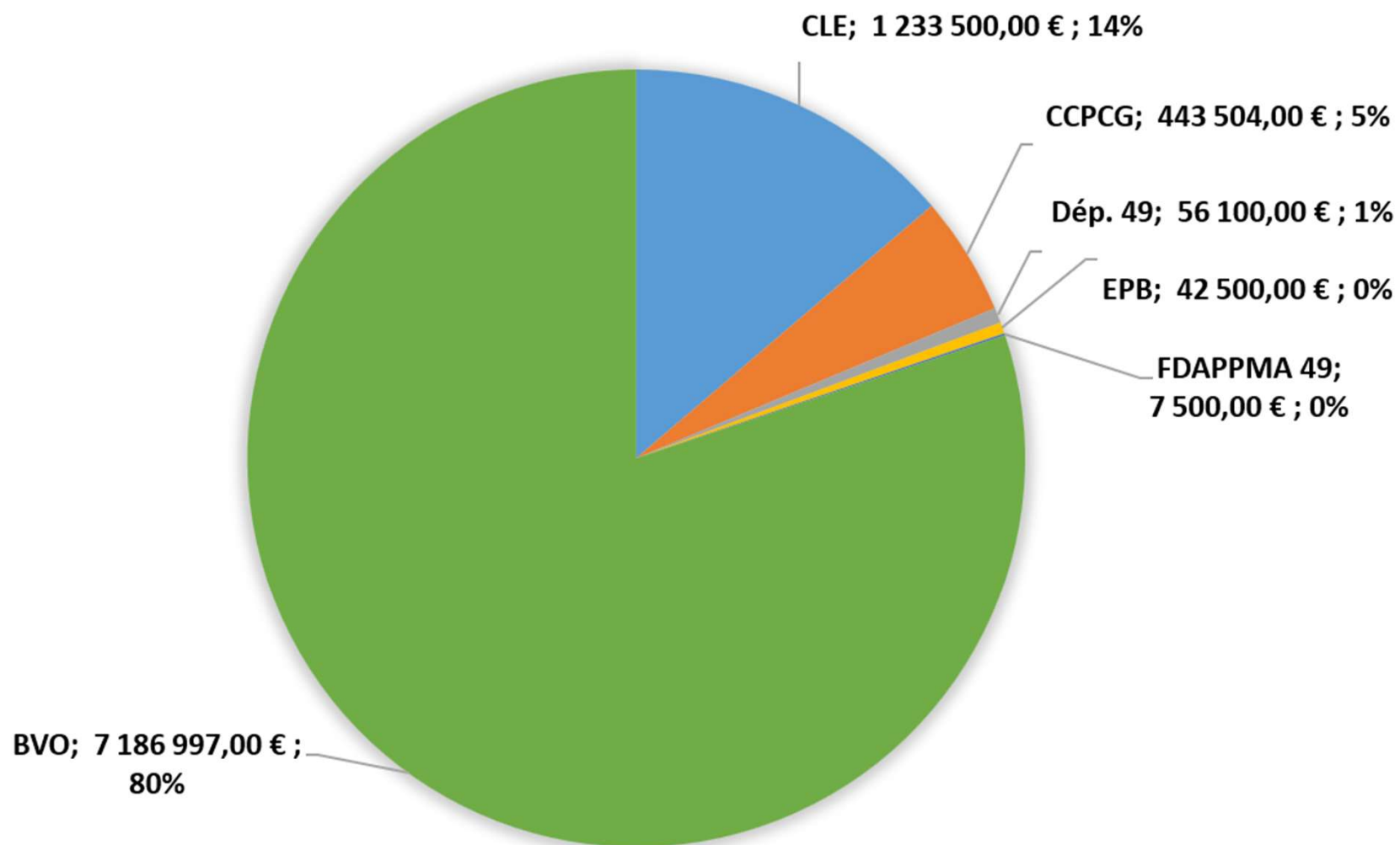
SUBVENTIONS ATEAU OUDON 26-28



* Montant théorique sur 3 ans

Répartition par Maître d'ouvrage

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PAR MOA 2026-2028

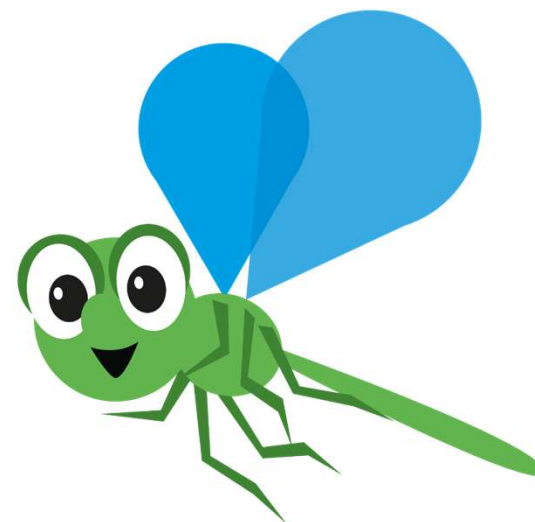


Prochaine date

SIGNATURE AVEC LES FINANCEURS

JEUDI 3 SEPTEMBRE MATIN

**Merci de votre
participation**



**Flashez ce QR code
pour donner votre avis**

